



Commune de
Val-de-Travers

Commentaires détaillés au budget 2016

1. Commentaires triés par service page 3

- 1 Dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique DASSP
 - 11 Chancellerie
 - 12 Ressources humaines RH
 - 13 Direction de la santé et de la sécurité publique DSSP
 - 14 Sécurité de proximité et prévention incendie SPPI
 - 15 Service de défense incendie et de secours SDIS
 - 16 Organisation régionale de protection civile OPC
 - 17 Service des ambulances

- 2 Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement DJE
 - 21 Direction du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement
 - 22 Ecole Jean-Jacques Rousseau
 - 23 Centre sportif régional

- 3 Dicastère du développement territorial, de la vie associative et de la culture DTVAC
 - 31 Développement territorial, vie associative et culture
 - 32 Culture, loisirs et sports

- 4 Dicastère des infrastructures DI
 - 41 Travaux publics (voirie)
 - 42 Déchets
 - 43 Service des eaux
 - 44 Bâtiments

- 5 Dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale DEFI
 - 51 Dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale DEFI
 - 52 Service des forêts
 - 53 Guichet social régional GSR
 - 54 ECOVAL

2. Commentaires triés selon la classification fonctionnelle page 17

NB : Le chapitre 5.5 du rapport explique la numérotation des comptes

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
11 0110 31010.00	Législatif	Matériel d'exploitation, fournitures	Elections communales (ex-rubrique 011.310.00).
11 0110 36360.00	Législatif	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subventionnement aux partis, selon arrêté du Conseil général du 24 mars 2014 (ex-rubrique 011.300.02)
11 0120 31051.00	Exécutif	Frais de réception	Réceptions et manifestations organisées par le Conseil communal (Nouveaux citoyens atteignant leur majorité et ayant obtenu la nationalité suisse, Nouveaux arrivants, Noces d'or, jubilaires, réception d'autorités cantonales ou d'autres communes, accueil d'organisations cantonales ou fédérales) (ex-rubrique 012.317.00).
11 0220 31020.00	Services généraux, autres	Imprimés, publications	<ul style="list-style-type: none"> • Courrier du Val-de-Travers (Page 2 bimensuelle et autres) : Fr. 65'000.- • Feuilles officielle (publications légales : délai référendaire, élections, proclamation des viennent-ensuite, initiative, etc) : Fr. 3'000.- • Recherches de personnel : Fr. 10'000.- • Arrêtés de circulation routière (Feuille officielle) : Fr. 7'000.- • Annonces diverses : Fr. 5'000.- (ex-rubrique 020.310.02).
11 0220 31030.00	Services généraux, autres	Littérature spécialisée, magazines	Augmentation de Fr. 1000.- liée à la centralisation des abonnements (Express) d'EcoVal et de l'école JJR. Celle-ci est entièrement compensée par les imputations internes (ex-rubrique 020.310.03).
11 0220 31300.03	Services généraux, autres	Frais de téléphones	Economies de Fr. 4000.- réalisées suite à la simplification des inscriptions dans Directories (ex-rubrique 020.318.01).
11 0220 31300.05	Services généraux, autres	Cotisations	Le montant budgétisé comprend les cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Association des communes neuchâteloises : Fr. 10'500.- ✓ Réseau des villes de l'Arc jurassien : Fr. 6'900.- ✓ Association des communes suisses : Fr. 2'600.- ✓ Union des villes suisses : Fr. 0.-¹ ✓ Forum transfrontalier : Fr. 1'000.- ¹ Selon décision du CC du 29 octobre 2014, démission au 31 décembre 2015, soit une diminution de Fr. 6'600.- (ex-rubrique 012.319.01).
11 0220 31332.00	Services généraux, autres	Contrat de prestations informatique	Augmentation liée à : <ul style="list-style-type: none"> - Passage de l'environnement SAlnet au programme ABACUS (ERP) suite à l'entrée du MCH2. La redevance annuelle passe de Fr. 1.-/habitant à Fr. 4.20/habitant, soit une augmentation de Fr. 35'200.-. - Introduction d'une redevance annuelle relative au service VPN Fr. 8'200.- pour 38 utilisateurs (Fr. 200.-/utilisateur) - Coûts de maintenance Eagle de Fr. 4'600.-

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
11 0220 31620.00	Services généraux, autres	Mensualités de leasing opérationnel	Economies de Fr. 8000.- réalisées suite aux renégociations des contrats arrivant à échéance en 2015 (ex-rubrique 020.315.03).
11 1400 36120.00	Questions juridiques (en général)	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	Frais des documents d'identité. Cette rubrique (ex-rubrique 101.310.00) est entièrement compensée par la rubrique 11 1400 42100.00.
11 1400 42100.00	Questions juridiques (en général)	Emoluments administratifs	L'émolument de Fr. 15.- pour les frais administratifs pour le traitement des permis étrangers a été abrogé par l'Etat. Nous attendons donc une diminution estimée à Fr. 18'000.- puisque nous traitons en moyenne 1200 permis étrangers par an.
12 1110 30100.00	Sécurité de proximité	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Traitement des deux agents de sécurité publique.
12 4220 30100.00	Ambulances	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	La mutualisation des coûts tend vers une harmonisation des conditions de travail entre les services ambulances du canton. Cela aura pour incidence plusieurs créations de poste qui seront soumises à la CGF. A noter que ces créations de poste sont entièrement financées par la mutualisation des coûts.
12 4220 30100.09	Ambulances	Remboursement de salaire	Une ambulancière sera en reclassement professionnel pour raison de santé. Son salaire est partiellement remboursé par l'AI.
12 5590 30100.00	Programme d'insertion communal	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	L'augmentation du nombre de places subventionnées entraîne une augmentation de l'effectif afin d'assurer un encadrement adéquat.
12 5796 30100.00	Guichets sociaux régionaux	Salaires du personnel	Les créations de postes de conseiller en insertion (40%) et de réceptionniste-secrétaire (50%), détaillées dans le rapport d'accompagnement, induisent une augmentation des salaires.
12 8200 30100.00	Salaires du personnel	Sylviculture	La diminution du taux d'activité du contremaître permet d'absorber l'engagement d'un apprenti supplémentaire sur 6 mois et l'affectation d'un civiliste. Le poste comprend en outre la participation au salaire du garde employé d'Etat pour ses tâches communales, salaire précédemment comptabilisé séparément.
14 1110 31300.00	Sécurité de proximité	Prestations de services de tiers	Mandats avec des entreprises de sécurité privée pour la surveillance nocturne des collèges, de l'Abbaye de Fleurier et de la Place Longereuse.
14 1110 42700.00	Sécurité de proximité	Amendes	La commune percevra 75% du montant des amendes au lieu de 50% jusqu'à présent.
14 1610 31440.00	Défense militaire	Entretien des bâtiments immeubles	Contrôle et entretien du récupérateur de balles du stand de Noiraigue.
14 1610 36360.00	Défense militaire	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subventions aux sociétés organisant les tirs obligatoires.
15 1506 30920.00	Service du feu, organisation régionale	Soldes	Harmonisation des soldes au niveau cantonal.
15 1506 31050.00	Service du feu, organisation régionale	Denrées alimentaires	Subsistance pour interventions, exercices et rapport annuel

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
15 1506 31100.00	Service du feu, organisation régionale	Meubles, machines et appareils de bureau	Remplacement des vestiaires du hangar de Couvet, donnés par l'entreprise Dubied dans les années 1950 et plus adaptés aux nouvelles tenues.
15 1506 31110.00	Service du feu, organisation régionale	Machines, appareils, véhicules et outils	Installation de tablettes Eagle compatibles avec les autres régions dans 6 véhicules pour Fr. 12'000.-.
15 1506 31510.00	Service du feu, organisation régionale	Entretien de machines, appareils et outils	Contrôle et entretien des PR et des extincteurs, ainsi que services et expertises des véhicules
15 1506 46340.00	Service du feu, organisation régionale	Subventions des entreprises publiques	La période de mise en application de la LPDIENS nous est défavorable en termes de subventionnement.
17 4220 30900.00	Services de sauvetage	Formation et perfectionnement du personnel	Formation d'un ambulancier ES et d'un praticien formateur, ainsi que formation continue du personnel
17 4220 31120.00	Services de sauvetage	Vêtements, linge, rideaux	Engagement de nouveaux collaborateurs qu'il faudra équiper.
17 4220 31300.03	Services de sauvetage	Frais de téléphones	Le système e-alarme qui nous est facturé par le SIS de Neuchâtel n'est pratiquement plus utilisé depuis l'entrée en fonction du 144.
17 4220 31700.00	Services de sauvetage	Frais de déplacement et autres frais	Augmentation du nombre de séances et de formation à l'extérieur.
17 4220 42400.00	Services de sauvetage	Taxes d'utilisation et prestations de services	Augmentation du nombre d'interventions.
17 4220 46310.00	Services de sauvetage	Subventions des cantons et des concordats	Montant que nous allons recevoir des autres régions suite à la mutualisation des coûts afin d'assurer deux ambulances la journée et une la nuit.
21 2111 31300.21	Cycle 1	Orthophonie, logopédie	Répartition par cycles et basé sur projection des comptes 2015.
21 2120 31300.21	Cycle 2	Orthophonie, logopédie	Répartition par cycles et basé sur projection des comptes 2016.
21 2170 31010.00	Bâtiments scolaires	Matériel d'exploitation, fournitures	En plus de l'entretien ordinaire, les barres parallèles de l'ancienne salle de Couvet ne sont plus en conformité.
21 2180 36120.00	Accueil de jour	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	Part communale à l'accueil parascolaire. Ancien compte 219.318.05 Part communale à institutions parascolaires. Basé sur la projection des comptes 2015.
21 2180 36350.00	Accueil de jour	Subventions aux entreprises privées	Part communale à l'accueil parascolaire familiale de jour (AFJ). Ce montant était inclus dans l'ancien compte 219.318.05 Part communale à institutions parascolaires. Basé sur la projection des comptes 2015.
21 2192 31300.20	Ecole obligatoire, autres	Transport scolaire	Regroupement des comptes de transports scolaires d'organisation, de montagne, du Centre sportif et les abonnements de transports publics des élèves. Augmentation liée à la mise en place de la ligne Noiraigue-Couvet ainsi que le transport de la classe Passer'ailes.
21 2192 45110.00	Ecole obligatoire, autres	Prélèvements sur les fonds du capital propre	Participation de la réserve scolaire aux camps de ski des 7ème Harmos.
21 2192 46120.00	Ecole obligatoire, autres	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Ancien compte 210.452.03 Transports d'élèves facturés à d'autres communes

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
21 3210 36360.00	Bibliothèques	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Participation au Bibliobus : 7'353 habitants x Fr. 8.50.
21 5444 36360.00	Animation de jeunesse	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Participation à la maison des jeunes BARAK, selon l'arrêté voté par le Conseil général (7 Fr. par habitant).
21 5451 30900.00	Crèches et garderies	Formation et perfectionnement du personnel	Frais de formation des apprenties et formation continue du personnel de crèche.
21 5451 31040.00	Crèches et garderies	Matériel didactique	Utilisation importante du matériel éducatif et d'animation qui requiert un renouvellement régulier.
21 5451 31050.00	Crèches et garderies	Denrées alimentaires	Repas préparés et servis par le restaurant la Fourchette ou un autres tiers ainsi que les petits-déjeuners et goûters. Basé sur les comptes 2014.
21 5451 31060.00	Crèches et garderies	Matériel médical et sanitaire	Regroupement des articles d'hygiène et des fournitures de pharmacie.
21 5451 31110.00	Crèches et garderies	Machines, appareils, véhicules et outils	Remplacement des fournitures de type mobilier, accessoires et équipement.
21 5451 31300.00	Crèches et garderies	Prestations de services de tiers	Frais de nettoyages des locaux par une entreprise privée.
21 5451 42600.00	Crèches et garderies	Remboursements de tiers	Part des parents basée sur la projection des comptes 2015 (pré et parascolaires)
21 5451 46120.00	Crèches et garderies	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Part communale basée sur la projection des comptes 2015 (Pré et parascolaire)
21 5451 46300.00	Crèches et garderies	Subventions de la Confédération	2ème tranche de subvention pour la création de nouvelles places.
21 5451 46310.00	Crèches et garderies	Subventions des cantons et des concordats	Subvention cantonale basée sur un taux de fréquentation de 93% pour le secteur préscolaire et de 75% pour le secteur parascolaire.
22 2111 30200.00	Cycle 1	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Augmentation d'une classe.
22 2111 30200.02	Cycle 1	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2014.
22 2111 30200.03	Cycle 1	Traitements des remplaçants non subventionnés	Répartition par cycles.
22 2111 30209.00	Cycle 1	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.
22 2111 30500.00	Cycle 1	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2111 30520.00	Cycle 1	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles..
22 2111 30900.00	Cycle 1	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2111 31040.00	Cycle 1	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2111 31300.00	Cycle 1	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2111 31300.22	Cycle 1	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2111 36110.00	Cycle 1	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Gestion des dossiers des enseignants par le SEO jusqu'au 31 juillet 2016.
22 2111 36120.00	Cycle 1	Dédommagements aux communes et aux syndicats	Ancien compte 210.352.00 Participation à d'autres centres, réparti par cycles
22 2111 42300.00	Cycle 1	Ecolages	Ecolages versés par d'autres cantons.
22 2111 46310.00	Cycle 1	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
22 2120 30200.00	Cycle 2	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Diminution d'une classe.
22 2120 30200.02	Cycle 2	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2015.
22 2120 30200.03	Cycle 2	Traitements des remplaçants non subventionnés	Répartition par cycles. Il s'agit principalement de remplacements d'enseignants participant aux camps.
22 2120 30209.00	Cycle 2	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.
22 2120 30500.00	Cycle 2	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2120 30520.00	Cycle 2	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles.
22 2120 30900.00	Cycle 2	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2120 31040.00	Cycle 2	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles
22 2120 31300.00	Cycle 2	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2120 31300.22	Cycle 2	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2120 36110.00	Cycle 2	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Gestion des dossiers des enseignants par le SEO jusqu'au 31 juillet 2016.
22 2120 36120.00	Cycle 2	Dédommagements aux communes et aux syndicats	Ancien compte 210.352.00 Participation à d'autres centres
22 2120 42300.00	Cycle 2	Ecolages	Ecolages versés par d'autres cantons.
22 2120 46310.00	Cycle 2	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
22 2130 30200.00	Cycle 3	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Diminution de deux classes et d'une trentaine d'élèves.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2130 30200.02	Cycle 3	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2016.
22 2130 30200.03	Cycle 3	Traitements des remplaçants non subventionnés	Idem.
22 2130 30209.00	Cycle 3	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.
22 2130 30500.00	Cycle 3	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2130 30520.00	Cycle 3	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles.
22 2130 30900.00	Cycle 3	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2130 31040.00	Cycle 3	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles
22 2130 31300.00	Cycle 3	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2130 31300.22	Cycle 3	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2130 31710.00	Cycle 3	Excursions, voyages et camps	Ancien compte 210.317.02 échanges scolaires
22 2130 42300.00	Cycle 3	Ecolages	Ecolage versé par d'autres cantons. Diminution engendrée par 2 élèves finissant l'école obligatoire.
22 2130 42600.00	Cycle 3	Remboursements de tiers	Répartition par cycles. Comprend notamment la participation des parents aux cours d'économie familiale, le remboursement de matériel scolaire perdu ou endommagé ainsi que les frais de rappels pour les absences ou d'autres recettes diverses.
22 2130 46310.00	Cycle 3	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
22 2190 30900.00	Direction et administration des écoles	Formation et perfectionnement du personnel	Formation planifiée d'un directeur adjoint Fr. 4'200.- (FORDIF) et divers.
22 2192 31300.00	Ecole obligatoire, autres	Prestations de services de tiers	Activités culturelles et sportives (Fr. 24'000.- + Fr. 24'000.-)
22 2192 31300.00	Ecole obligatoire, autres	Prestations de services de tiers	Activités culturelles et sportives (Fr. 24'000.- + Fr. 24'000.-)
22 2192 31710.00	Ecole obligatoire, autres	Excursions, voyages scolaires et camps	Regroupements des courses d'écoles et des camps.
22 2192 42600.00	Ecole obligatoire, autres	Remboursements de tiers	Participations des parents aux camps.
22 2192 46120.00	Ecole obligatoire, autres	Dédommagements des communes et syndicats	Ancien compte 210.452.03 Transports d'élèves facturés à d'autres communes.
22 2192 46300.00	Ecole obligatoire, autres	Subventions de la Confédération	Indemnités jeunesse et sport.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2200 36140.00	Ecoles spéciales	Dédommagements aux entreprises publiques	Part aux établissements spécialisés : diminution en relation avec le nombre d'élèves inscrits en institutions au début de l'année scolaire 2015-2016.
23 3410 30900.00	Sports	Formation et perfectionnement du personnel	En baisse de Fr. 5'000.-.
23 3410 31010.00	Sports	Matériel d'exploitation, fournitures	Regroupe les anciens comptes 343.314.02 frais d'entretien des installations (pour 50'000.-), 343.315.01 Cartes et 343.317.00 achats boutiques
23 3410 31110.00	Sports	Machines, appareils, véhicules et outils	Part. aménagement nouvelle cafétéria (50'000.-) si non prise en charge par le fond de rénovation de la Copropriété - Installation rideau « coupe-froid » (7'000.-) – Remplacement de tables rectangulaires (5'000.-) + achat climatiseur réception Combes (1'000.-)
23 3410 31510.00	Sports	Entretien de machines, appareils et outils	Regroupe les anciens comptes 343.314.02 frais d'entretien des installations (pour 100'000.-), 343.315.03 Entretien du véhicule (3'500.-) – et 343.315.00 Entretien mobilier machine pour 30'000.), Augmentation des frais de réparations des machines (piscine des Combes en particulier- (25'000.-)
23 3410 31990.00	Sports	Autres charges d'exploitation	Regroupe les comptes 343.319.00 Frais divers (20'000.-) et 343.319.90 Charges PPE CSR (130'000.-)+ajustement de 20'000.- basé sur les comptes 2014.
23 3410 42500.00	Sports	Ventes	Regroupe les comptes 343.319.00 Frais divers (20'000.-) et 343.319.90 Charges PPE CSR (130'000.-)+ajustement de 20'000.- basé sur les comptes 2014.
23 3410 43090.00	Sports	Autres revenus d'exploitation	Regroupe les 343.435.00 Petits-déjeuners (30'000.-), 343.435.01 Facturation de pensions (65'000.-+ prévision d'augmentation de 5'000.-)et 343.435.70 Taxes de séjour (2'000.-)
23 3410 44720.00	Sports	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Le montant de Fr. 450'000 regroupe les anciens comptes 343.434.00 Recettes des installations sportives (380'000.-) et 343.434.07 Locations diverses (60'000.-), en augmentation de Fr. 10'000.
23 3410 44790.00	Sports	Autres produits des biens-fonds PA	Réajustement des entrées publicitaires (20'000.-). En 2014, l'achat du nouveau véhicule avait généré une entrée supplémentaire de 35'000.- (prix du véhicule payé par les partenaires).
31 1400 31300.00	Questions juridiques (en général)	Prestations de services de tiers	Ce compte supporte les frais d'exploitation et de mise à jour du cadastre numérique qui sont estimés à Fr. 5'200.- ainsi que les publications dans la FO pour mises à l'enquête publique
31 6220 36340.00	Trafic régional	Subventions aux entreprises publiques	Depuis 2016, le canton prendra en charge une plus grande part du pot commun des transports : 60% contre 50% aujourd'hui. Outre une hausse due à l'amélioration de l'offre, ce pot est sensiblement alourdi par l'intégration de la contribution au Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Cet ajout est un report de charge refusé par les communes. Il a été soustrait à la contribution communale annoncée par le canton à 880'000 francs.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
31 6290 31300.00	cartes journalières des CFF	Matériel d'exploitation, fournitures	Le prix d'une carte journalière est passé, courant 2014, au prix de Fr. 12'900.- à Fr. 13'300.-. La Commune en possède six, réparties entre les kiosques de Couvet et Fleurier.
31 7690 31300.00	Lutte contre la pollution de l'environnement, autres	Prestations de services de tiers	Ce compte comporte divers frais liés aux tâches de protection de l'environnement et notamment au nettoyage des sites karstiques, entrepris en 2015 et à poursuivre en 2016 et probablement en 2017 avec l'aide de l'OPC Val-de-Travers.
31 8710 44200.00	Electricité (en général)	Dividendes	Le dividende SEVT versé à la Commune devrait être maintenu à hauteur de 6% des résultats financiers de cette société.
31 8720 41200.00	Gaz	Revenus de concessions	Ce montant est fixé suite à la négociation avec Viteos pour la sortie progressive de la redevance de Gansa.
31 8731 31200.13	Entreprises de chauffage à distance CAD	CAD : achat de kWh à CCBB	Ce compte supporte les dépenses liées au chauffage à distance des Bayards.
31 8731 31510.00	Entreprises de chauffage à distance CAD	Entretien de machines, appareils et outils	Ce compte comporte divers frais pour l'entretien courant du chauffage comme le ramonage, le transport des cendres ainsi que le suivi technique de l'ingénieur externe et le contrat de maintenance pour la chaudière.
31 8731 42401.00	Entreprises de chauffage à distance CAD	Taxes facturées pour les services à financements spéciaux	La taxe de raccordement pour les immeubles à raccorder en 2016 va varier selon l'avancée de l'étude concernant le projet d'extension au sud ainsi que celle à l'est en direction du CSR.
32 3410 31400.00	Sports	Entretien de terrains	L'entretien des terrains de football doit être adapté à la réalité. Notamment, il est prévu un entretien régulier de l'éclairage.
32 3410 36360.00	Sports	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Ce compte contient notamment les subventions aux sociétés de gymnastique, aux clubs de football, au volleyball, aux sociétés de tir sportif, au club de lutte, au hockey sur glace, etc. Il contient également les montants de subventions pour location de salles pour ces mêmes clubs sportifs ainsi que pour la participation communale à la manifestation du Défi Val-de-Travers,
32 3500 31300.00	Paroisse protestante	Prestations de services de tiers	Les tarifs à l'heure des organistes ayant augmenté dès le 1er janvier 2015, ce compte se voit réajusté.
32 5330 31710.00	Prestations aux retraités	Excursions, voyages scolaires et camps	La participation communale aux courses des aînés doit être revue à la hausse. Ce compte est augmenté de 5.- par participant, passant ainsi de Fr. 55.- à Fr. 60.- car les frais inhérents à ces courses augmentent chaque année (transport, visites et repas).
41 6150 31110.01	Routes communales	Corbeilles urbaines et caninettes	Compte créé pour le financement des corbeilles urbaines et des caninettes.
41 6150 31200.00	Routes communales	Eau, énergie, combustibles	Concerne principalement l'électricité de l'éclairage public.
41 6150 31370.00	Routes communales	Impôts et taxes	Taxes SCAN, expertises et RPLP.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
41 6150 31410.00	Routes communales	Entretien des routes / voies de communication	Entretien des routes et de la signalisation, déneigement par des tiers, élimination des déchets de balayeuse, pose de nouvelle signalisation.
41 6150 31510.00	Routes communales	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien des véhicules, machines, du mobilier et des points lumineux de l'éclairage public.
41 6150 42100.00	Routes communales	Emoluments administratifs	Facturation des permis de fouille.
41 7201 31430.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des canaux-égouts.
41 7201 31510.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien stations de relevage.
41 7203 31430.00	Traitement des eaux claires	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des conduites d'évacuation des eaux claires et des dépotoirs.
41 7710 31400.00	Cimetières, crématoires	Entretien de terrains	Réalisation d'un jardin du souvenir à Couvet.
42 7301 31300.47	Gestion des déchets Ménages	Carton	Vidange des bennes et compacteurs à cartons et traitement du carton chez Val-de-Tri. Pour 2016, révision des compacteurs de Fleurier et Couvet (env. Fr. 5'000.00)
42 7301 31300.60	Gestion des déchets Ménages	Déchets encombrants	Ce chiffre correspond à la quantité maximale des déchets encombrants non refacturés aux citoyens, soit env. 444 tonnes.
42 7301 31300.61	Gestion des déchets Ménages	Déchets inertes	Depuis 2015, les déchets inertes sont facturés au tonnage et non plus au m3.
42 7301 31300.62	Gestion des déchets Ménages	Plastiques	Factures Val-de-Tri pour les taxes de manipulation, élimination et transport.
42 7301 31300.64	Gestion des déchets Ménages	Déchets spéciaux des ménages	Fr. 11'000.- facturés par l'Etat pour la collecte des déchets spéciaux des ménages et FR. 1'000.-- de rétribution à Val-de-Tri pour la gestion de cette collecte (remboursé par l'Etat).
43 7100 31430.00	Approvisionnement en eau (en général)	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des fontaines.
43 7101 31010.00	Station de pompage [entreprise communale]	Matériel d'exploitation, fournitures	Produits chimiques, chloration.
43 7101 31200.00	Station de pompage [entreprise communale]	Eau, énergie, combustible	Electricité et achat d'eau.
43 7101 31300.00	Station de pompage [entreprise communale]	Prestations de services de tiers	Relevés géomatiques.
43 7101 31430.00	Station de pompage [entreprise communale]	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des réservoirs.
43 7101 42401.00	Station de pompage [entreprise communale]	Taxes facturées pour les services à financements spéciaux	Taxes compteurs.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
43 7201 31300.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Prestations de services de tiers	Frais d'analyses, frais d'épuration Les Bayards, traitement des boues et sables.
44 0290 31010.00	Immeubles administratifs, autres	Matériel d'exploitation, fournitures	Matériel et produits de nettoyages.
44 0290 31300.00	Immeubles administratifs, autres	Prestations de services de tiers	Contrôles OIBT. Au vu du nouveau plan comptable, l'ancien compte 943.314.04 a été réparti dans les différents chapitres.
44 0290 31440.00	Immeubles administratifs, autres	Entretien des bâtiments immeubles	Entretien courant des immeubles du PA. L'ancien compte 943.314.00 a été réparti dans les différents chapitres.
44 1506 49200.00	Service du feu, organisation régionale	Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	Au vu du nouveau plan comptable, les imputations internes de la gérance ont fortement baissé, puisqu'elles ne comportent pratiquement plus que les frais de conciergerie. Les autres dépenses sont directement comptabilisées dans les bons comptes.
44 3410 44720.00	Sports	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	La somme de Fr. 76'500 provient de la location de salles de sports facturée par le dicastère des infrastructures. Ces locations entraient dans le passé sur le compte 943.427.02.
51 0110 31320.00	Législatif	Honoraires de conseillers externes	Le nouveau mode de nomination de l'organe de révision n'en a pas modifié le montant.
51 0210 31331.00	Administration des finances et des contributions	Frais de participation au Bordereau Unique	Le canton nous facture une contribution pour les frais de perception de l'impôt communal. Il s'agit d'un montant de Fr. 18.80 par contribuable personne physique et de Fr. 18.- pour les personnes morales.
51 0210 42600.01	Administration des finances et des contributions	Remboursement de frais de poursuites	La grande partie de ces remboursements nous est transférée par le service du contentieux de l'Etat.
51 0220 31340.00	Services généraux, autres	Primes d'assurances	Suite à un appel d'offre, les primes payées par la commune seront en baisse dès 2016.
51 0290 33004.00	Immeubles administratifs, autres	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Ce compte enregistre l'amortissement des immeubles administratifs et de ceux à usage multiple. Pour l'effet de la réévaluation des immeubles, nous renvoyons le lecteur au rapport du Conseil communal.
51 0290 48950.00	Immeubles administratifs, autres	Prélèvement à la réserve liée au retraitement	Ce prélèvement, qui se retrouve dans tous les chapitres dotés d'immeubles, compense la hausse des amortissements consécutive à la réévaluation des immeubles.
51 1506 46120.00	Service du feu, organisation régionale	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	La répartition du SDIS entre les communes est calculée pour moitié sur l'effectif de la population, et pour moitié sur la valeur d'assurance des immeubles.
51 2111 46120.00	Cycle 1	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.
51 2120 46120.00	Cycle 2	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 2130 46120.00	Cycle 3	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.
51 2170 33004.00	Bâtiments scolaires	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Toutes les écoles et salles de gymnastiques sont portées par le chapitre 2170.
51 2170 39400.00	Bâtiments scolaires	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	L'imputation d'intérêt est calculée à partir du taux moyen de la dette communale.
51 2300 36371.00	Formation professionnelle initiale	Bourses d'études	Depuis 2014, les bourses d'études sont incluses dans la facture sociale, partagée entre l'Etat (60%) et les communes (40%), au prorata du nombre d'habitants.
51 3110 33004.00	Musées et arts plastiques	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Mandat de prestations conclu avec la Fondation de la Maison de l'absinthe.
51 3410 46120.00	Sports	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Les communes des Verrières et de La Côte-aux-Fées contribuent forfaitairement aux installations sportives du Val-de-Travers (Centre sportif et piscine des Combes) par une subvention de Fr. 100.- par habitant.
51 3500 33004.00	Paroisse protestante	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Il s'agit de l'amortissement des temples.
51 5120 36370.00	Réductions de primes	Subventions aux personnes physiques	Les subsides d'assurance maladie sont compris dans la facture sociale (cf. commentaire au compte 51 2300 36371.00). Cette prestation sociale connaît une augmentation plus forte que prévu en raison de l'importante hausse des primes dans notre canton.
51 5410 36370.00	Allocations familiales	Subventions aux personnes physiques	Allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative (fact. sociale, cf. 51 2300 36371.00).
51 5430 36370.00	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	Subventions aux personnes physiques	Avance des pensions alimentaires (fact. sociale, cf. 51 2300 36371.00).
51 5510 36300.00	Assurance chômage	Subventions à la Confédération	Contribution des collectivités neuchâteloises à la loi sur l'assurance chômage (fact. sociale, cf. 512300).
51 5520 36320.00	Part communale aux mesures d'insertion	Subventions aux communes et aux syndicats intercommunaux	Contribution, via la facture sociale, aux mesures d'insertion professionnelle (cf. 51 2300 36371.00).
51 5720 36310.00	Aide matérielle légale	Subventions aux cantons	Contribution des collectivités neuchâteloises aux programmes d'insertion (cf. 51 2300 36371.00).
51 5720 36370.00	Aide matérielle légale	Subventions aux personnes physiques	Aide matérielle versée aux bénéficiaires de l'aide sociale, via la facture sociale (cf. 51 2300 36371.00).
51 5790 36360.00	Assistance, autres	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Cf. commentaire au compte 53 5790 36360.00.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 5796 46120.00	Guichets sociaux régionaux	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Guichet social couvre l'ensemble du district. Le coût en est réparti selon le chiffre de la population.
51 5930 36360.00	Actions d'entraide à l'étranger	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Contribution de Val-de-Travers à l'aide au développement par le biais de la fédération Latitude 21.
51 6330 36350.00	Autres systèmes de transport	Subventions aux entreprises privées	Subventionnement à TBRC (Fr. 20.- par habitant + subventionnement complémentaire de Fr. 12.-).
51 7300 31300.00	Gestion des déchets (en général)	Prestations de services de tiers	Subvention de Fr. 0.50 par habitant à la coopérative des abattoirs du Val-de-Travers.
51 7301 31370.00	Gestion des déchets Ménages	Impôts et taxes	La TVA payée par la commune aux fournisseurs de biens et prestations du domaine des déchets n'est récupérable que dans la proportion des charges couvertes par la taxe.
51 7301 46120.00	Gestion des déchets Ménages	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Outre les autres communes du district, la gestion des déchets ménagers concerne également la commune de La Brévine.
51 8120 33003.00	Améliorations structurelles	Amortissements planifiés, autres ouvrages de génie civil PA du compte général	Entretien du réseau de drainages.
51 8400 36340.00	Tourisme	Subventions aux entreprises publiques	Contribution de base de Fr. 3.- par habitant à Tourisme neuchâtelois et de Fr. 2.- supplémentaires pour la présence et la gestion du point i à Noiraigue.
51 8400 36350.00	Tourisme	Subventions aux entreprises privées	Subvention à Destination Val-de-Travers et au camping de Fleurier.
51 8400 36360.00	Tourisme	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subvention de Fr. 1.- par habitant à l'association Pays de l'absinthe et soutien à diverses entités actives à Val-de-Travers.
51 8506 31300.00	Promotion économique régionale	Prestations de services de tiers	Evénements de promotion (célébration du changement d'heure, 7 à 9 de l'économie, cocktail des entreprises) et soutien à la publication de L'heure by Fleurier. Redimensionné à la baisse par mesures d'économie.
51 8506 46340.00	Promotion économique régionale	Subventions des entreprises publiques	Soutien de la Banque cantonale neuchâteloise aux événements de promotion.
51 9100 40000.00	Impôts communaux généraux	Impôts sur le revenu, personnes physiques - année fiscale	L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été simulé avec un coefficient communal de 78.
51 9100 40100.00	Impôts communaux généraux	Impôts sur le bénéfice personnes morales - année fiscale	L'importante diminution provient à la fois de la réforme et du ralentissement attendu de l'économie.
51 9101 40330.00	Impôts spéciaux	Taxe des chiens	La taxe sur les chiens est fixée à 90 francs dans notre commune. Un tiers est ensuite reversé à l'Etat.
51 9300 46227.00	Péréquation financière et compensation des charges	Péréquation financière intercommunale	La réduction des disparités entre communes neuchâteloises provoque une diminution du volume de la péréquation.
51 9610 49400.00	Intérêts	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	L'imputation des intérêts est calculée sur le capital investi.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
52 8200 31010.03	Sylviculture	Achat de bois	Ce poste regroupe les achats de bois d'industrie des Verrières et ceux de l'Etat (arrdt VDT) qui transitent par le contrat que la Commune a établi avec une usine de transformation pour cet assortiment. Cette collaboration – qui se traduit par une augmentation des ventes de bois d'industrie – compte 42500.81 – est profitable à l'ensemble des acteurs locaux.
52 8200 31300.00	Sylviculture	Prestations de service de tiers	Concerne principalement l'entretien des infrastructures d'accueil.
52 8200 31300.05	Sylviculture	Cotisations	Le montant de ce poste est composé essentiellement de la cotisation à l'Association Forestière Neuchâteloise ainsi que le versement au Fonds du bois (Suisse).
52 8200 31300.50	Sylviculture	Frais de façonnage et débardage	La baisse par rapport à 2015 est liée à un volume façonné inférieur (voir le commentaire au compte 42500).
52 8200 31410.00	Sylviculture	Entretien des routes / voies de communication	Ce compte concerne l'entretien courant de la desserte forestière. Les réfections importantes et les créations de desserte, liées aux accords de prestations quadriennaux, feront désormais l'objet d'un crédit cadre.
52 8200 31450.00	Sylviculture	Entretien des forêts	Concerne principalement les soins cultureux apportés à la jeune forêt.
52 8200 34990.00	Sylviculture	Autres charges financières	Ce poste concerne les escomptes sur vente de bois.
52 8200 35110.00	Sylviculture	Attributions aux fonds du capital propre	Ce montant correspond au 5% des recettes nettes d'exploitation, ainsi que des dépenses engendrées pour les créations de desserte liées aux accords de prestations.
52 8200 36110.00	Sylviculture	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Part au salaire de l'ingénieur forestier pour ses prestations en faveur de la Commune.
52 8200 42500.80	Sylviculture	Vente bois de service	Le montant de ce poste, inférieur de 30 % par rapport au budget 2015, est le résultat de trois facteurs importants : la suppression du taux plancher de l'euro entraînant une baisse moyenne de Fr. 15.-/m3, un volume inférieur résultant du tournus des coupes selon les plans de gestion, enfin une proportion plus forte des feuillus (moins rentables que les résineux) dans les coupes 2016.
52 8200 42500.81	Sylviculture	Vente bois d'industrie	Voir commentaire au compte 31010.
52 8200 42500.82	Sylviculture	Vente de bois d'énergie	Prévisions en hausse de 10%. Le secteur du bois d'énergie est appelé à un développement intéressant.
52 8200 42600.00	Sylviculture	Remboursements de tiers	Ce poste comprend essentiellement le travail réalisé au profit des CFF, ainsi que les cours de formation professionnelle dispensés par le contremaître.
52 8200 46310.00	Sylviculture	Subventions des cantons et des concordats	Ce compte représente les sommes allouées annuellement pour des prestations forestières, définies et liées contractuellement par un accord de prestations avec le canton.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
53 5790 36360.00	Assistance, autres	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Du fait de la facture sociale, une enveloppe est maintenant prévue pour le subventionnement des institutions sociales, incluant notamment le Cora. Le GSR continuera de soutenir, selon les demandes, quelques institutions qui n'ont pas été intégrées dans le projet de la facture sociale. Les dons varient entre Fr. 200 et Fr. 300.- par institution et par année.
53 5796 30900.00	Guichets sociaux régionaux	Formation et perfectionnement du personnel	En lien avec la politique communale, le GSR prévoit une marge pour la formation continue de ses collaborateurs.
53 5796 31100.00	Guichets sociaux régionaux	Meubles, machines et appareils de bureau	Achat de quelques chaises de bureau pour les collaborateurs du GSR et montant prévu pour la mise en place d'un système d'alarme pour les collaborateurs.
53 5796 31300.00		Prestations de services de tiers	Le GSR organise diverses animations en lien avec le réseau socio-sanitaire.
53 5796 31330.00	Guichets sociaux régionaux	Charges d'utilisations informatiques	Redevance de Fr. 1.712 par habitant.
53 5796 31700.00	Guichets sociaux régionaux	Frais de déplacement et autres frais	Les assistantes sociales se déplacent régulièrement pour des réseaux et bilans concernant les bénéficiaires de l'aide sociale.
53 5796 46130.00	Guichets sociaux régionaux	Dédommagements des assurances sociales publiques	Fr. 350'000.00 répartis sur le canton. Correspond à Fr. 1.73 par habitant pour Val-de-Travers.
53 5796 46310.00	Guichets sociaux régionaux	Subventions des cantons et des concordats	Part de l'Etat aux frais de personnel du GSR (40%).
54 5590 30900.00	Programme communal d'insertion	Formation et perfectionnement du personnel	Formation de formateur d'adultes pour le responsable de l'atelier logistique.
54 5590 31010.00	Programme communal d'insertion	Matériel d'exploitation, fournitures	Des partenariats avec des institutions du canton dans la vente de matériel informatique d'occasion permettront de développer les secteurs logistique et informatique, d'où une augmentation attendue des achats compensée par un chiffre d'affaires en hausse lui aussi.
54 5590 31110.00	Programme communal d'insertion	Machines, appareils, véhicules et outils	L'augmentation du nombre de places subventionnées induit un renouvellement du matériel et des acquisitions plus importants.
54 5590 31320.00	Programme communal d'insertion	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	Les formations en mathématiques et français, ainsi qu'un soutien administratif pour les bénéficiaires sont délivrés avec des mandats de prestation externes.
54 5590 31510.00	Programme communal d'insertion	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	Cf. commentaire ci-dessus.
54 5590 31700.00	Programme communal d'insertion	Frais de déplacement et autres frais	Frais de déplacements prévus pour la formation du responsable de l'atelier logistique.
54 5590 42500.00	Programme communal d'insertion	Ventes	Cf. commentaire ci-dessus.
54 5590 46310.00	Programme communal d'insertion	Subventions des cantons et des concordats	Hausse des subventions consécutive à l'augmentation du nombre de places demandées par les organes subventionneurs.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
11 0110 31010.00	Législatif	Matériel d'exploitation, fournitures	Elections communales (ex-rubrique 011.310.00).
11 0110 36360.00	Législatif	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subventionnement aux partis, selon arrêté du Conseil général du 24 mars 2014 (ex-rubrique 011.300.02)
51 0110 31320.00	Législatif	Honoraires de conseillers externes	Le nouveau mode de nomination de l'organe de révision n'en a pas modifié le montant.
11 0120 31051.00	Exécutif	Frais de réception	Réceptions et manifestations organisées par le Conseil communal (Nouveaux citoyens atteignant leur majorité et ayant obtenu la nationalité suisse, Nouveaux arrivants, Noces d'or, jubilaires, réception d'autorités cantonales ou d'autres communes, accueil d'organisations cantonales ou fédérales) (ex-rubrique 012.317.00).
51 0210 31331.00	Administration des finances et des contributions	Frais de participation au Bordereau Unique	Le canton nous facture une contribution pour les frais de perception de l'impôt communal. Il s'agit d'un montant de Fr. 18.80 par contribuable personne physique et de Fr. 18.- pour les personnes morales.
51 0210 42600.01	Administration des finances et des contributions	Remboursement de frais de poursuites	La grande partie de ces remboursements nous est transférée par le service du contentieux de l'Etat.
11 0220 31020.00	Services généraux, autres	Imprimés, publications	<ul style="list-style-type: none"> • Courrier du Val-de-Travers (Page 2 bimensuelle et autres) : Fr. 65'000.- • Feuilles officielle (publications légales : délai référendaire, élections, proclamation des viennent-ensuite, initiative, etc) : Fr. 3'000.- • Recherches de personnel : Fr. 10'000.- • Arrêtés de circulation routière (Feuille officielle) : Fr. 7'000.- • Annonces diverses : Fr. 5'000.- (ex-rubrique 020.310.02).
11 0220 31030.00	Services généraux, autres	Littérature spécialisée, magazines	Augmentation de Fr. 1000.– liée à la centralisation des abonnements (Express) d'EcoVal et de l'école JJR. Celle-ci est entièrement compensée par les imputations internes (ex-rubrique 020.310.03).
11 0220 31300.03	Services généraux, autres	Frais de téléphones	Economies de Fr. 4000.– réalisées suite à la simplification des inscriptions dans Directories (ex-rubrique 020.318.01).
11 0220 31300.05	Services généraux, autres	Cotisations	Le montant budgétisé comprend les cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Association des communes neuchâteloises : Fr. 10'500.- ✓ Réseau des villes de l'Arc jurassien : Fr. 6'900.- ✓ Association des communes suisses : Fr. 2'600.- ✓ Union des villes suisses : Fr. 0.-¹ ✓ Forum transfrontalier : Fr. 1'000.-

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
			¹ Selon décision du CC du 29 octobre 2014, démission au 31 décembre 2015, soit une diminution de Fr. 6'600.- (ex-rubrique 012.319.01).
11 0220 31332.00	Services généraux, autres	Contrat de prestations informatique	Augmentation liée à : - Passage de l'environnement SALnet au programme ABACUS (ERP) suite à l'entrée du MCH2. La redevance annuelle passe de Fr. 1.-/habitant à Fr. 4.20/habitant, soit une augmentation de Fr. 35'200.-. - Introduction d'une redevance annuelle relative au service VPN Fr. 8'200.- pour 38 utilisateurs (Fr. 200.-/utilisateur) - Coûts de maintenance Eagle de Fr. 4'600.-
11 0220 31620.00	Services généraux, autres	Mensualités de leasing opérationnel	Economies de Fr. 8000.- réalisées suite aux renégociations des contrats arrivant à échéance en 2015 (ex-rubrique 020.315.03).
51 0220 31340.00	Services généraux, autres	Primes d'assurances	Suite à un appel d'offre, les primes payées par la commune seront en baisse dès 2016.
44 0290 31010.00	Immeubles administratifs, autres	Matériel d'exploitation, fournitures	Matériel et produits de nettoyages.
44 0290 31300.00	Immeubles administratifs, autres	Prestations de services de tiers	Contrôles OIBT. Au vu du nouveau plan comptable, l'ancien compte 943.314.04 a été réparti dans les différents chapitres.
44 0290 31440.00	Immeubles administratifs, autres	Entretien des bâtiments immeubles	Entretien courant des immeubles du PA. L'ancien compte 943.314.00 a été réparti dans les différents chapitres.
51 0290 33004.00	Immeubles administratifs, autres	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Ce compte enregistre l'amortissement des immeubles administratifs et de ceux à usage multiple. Pour l'effet de la réévaluation des immeubles, nous renvoyons le lecteur au rapport du Conseil communal.
51 0290 48950.00	Immeubles administratifs, autres	Prélèvement à la réserve liée au retraitement	Ce prélèvement, qui se retrouve dans tous les chapitres dotés d'immeubles, compense la hausse des amortissements consécutive à la réévaluation des immeubles.
12 1110 30100.00	Sécurité de proximité	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Traitement des deux agents de sécurité publique.
14 1110 31300.00	Sécurité de proximité	Prestations de services de tiers	Mandats avec des entreprises de sécurité privée pour la surveillance nocturne des collèges, de l'Abbaye de Fleurier et de la Place Longereuse.
14 1110 42700.00	Sécurité de proximité	Amendes	La commune percevra 75% du montant des amendes au lieu de 50% jusqu'à présent.
11 1400 36120.00	Questions juridiques (en général)	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	Frais des documents d'identité. Cette rubrique (ex-rubrique 101.310.00) est entièrement compensée par la rubrique 11 1400 42100.00.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
11 1400 42100.00	Questions juridiques (en général)	Emoluments administratifs	L'émolument de Fr. 15.- pour les frais administratifs pour le traitement des permis étrangers a été abrogé par l'Etat. Nous attendons donc une diminution estimée à Fr. 18'000.- puisque nous traitons en moyenne 1200 permis étrangers par an.
31 1400 31300.00	Questions juridiques (en général)	Prestations de services de tiers	Ce compte supporte les frais d'exploitation et de mise à jour du cadastre numérique qui sont estimés à Fr. 5'200.- ainsi que les publications dans la FO pour mises à l'enquête publique
15 1506 30920.00	Service du feu, organisation régionale	Soldes	Harmonisation des soldes au niveau cantonal.
15 1506 31100.00	Service du feu, organisation régionale	Meubles, machines et appareils de bureau	Remplacement des vestiaires du hangar de Couvet, donnés par l'entreprise Dubied dans les années 1950 et plus adaptés aux nouvelles tenues.
15 1506 31110.00	Service du feu, organisation régionale	Machines, appareils, véhicules et outils	Installation de tablettes Eagle compatibles avec les autres régions dans 6 véhicules pour Fr. 12'000.-.
15 1506 31050.00	Service du feu, organisation régionale	Denrées alimentaires	Subsistance pour interventions, exercices et rapport annuel
15 1506 31510.00	Service du feu, organisation régionale	Entretien de machines, appareils et outils	Contrôle et entretien des PR et des extincteurs, ainsi que services et expertises des véhicules
15 1506 46340.00	Service du feu, organisation régionale	Subventions des entreprises publiques	La période de mise en application de la LPDIENS nous est défavorable en termes de subventionnement.
44 1506 49200.00	Service du feu, organisation régionale	Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	Au vu du nouveau plan comptable, les imputations internes de la gérance ont fortement baissé, puisqu'elles ne comportent pratiquement plus que les frais de conciergerie. Les autres dépenses sont directement comptabilisées dans les bons comptes.
51 1506 46120.00	Service du feu, organisation régionale	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	La répartition du SDIS entre les communes est calculée pour moitié sur l'effectif de la population, et pour moitié sur la valeur d'assurance des immeubles.
14 1610 31440.00	Défense militaire	Entretien des bâtiments immeubles	Contrôle et entretien du récupérateur de balles du stand de Noiraigue.
14 1610 36360.00	Défense militaire	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subventions aux sociétés organisant les tirs obligatoires.
21 2111 31300.21	Cycle 1	Orthophonie, logopédie	Répartition par cycles et basé sur projection des comptes 2015.
22 2111 30200.00	Cycle 1	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Augmentation d'une classe.
22 2111 30200.02	Cycle 1	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2014.
22 2111 30200.03	Cycle 1	Traitements des remplaçants non subventionnés	Répartition par cycles.
22 2111 30209.00	Cycle 1	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2111 30500.00	Cycle 1	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2111 30520.00	Cycle 1	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles..
22 2111 30900.00	Cycle 1	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2111 31040.00	Cycle 1	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles
22 2111 31300.00	Cycle 1	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2111 31300.22	Cycle 1	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2111 36110.00	Cycle 1	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Gestion des dossiers des enseignants par le SEO jusqu'au 31 juillet 2016.
22 2111 36120.00	Cycle 1	Dédommagements aux communes et aux syndicats	Ancien compte 210.352.00 Participation à d'autres centres, réparti par cycles
22 2111 42300.00	Cycle 1	Ecolages	Ecolages versés par d'autres cantons.
51 2111 46120.00	Cycle 1	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.
22 2111 46310.00	Cycle 1	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
21 2120 31300.21	Cycle 2	Orthophonie, logopédie	Répartition par cycles et basé sur projection des comptes 2016.
22 2120 30200.00	Cycle 2	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Diminution d'une classe.
22 2120 30200.02	Cycle 2	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2015.
22 2120 30200.03	Cycle 2	Traitements des remplaçants non subventionnés	Répartition par cycles. Il s'agit principalement de remplacements d'enseignants participant aux camps.
22 2120 30209.00	Cycle 2	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.
22 2120 30500.00	Cycle 2	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2120 30520.00	Cycle 2	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles.
22 2120 30900.00	Cycle 2	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2120 31040.00	Cycle 2	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2120 31300.00	Cycle 2	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2120 31300.22	Cycle 2	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2120 36110.00	Cycle 2	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Gestion des dossiers des enseignants par le SEO jusqu'au 31 juillet 2016.
22 2120 36120.00	Cycle 2	Dédommagements aux communes et aux syndicats	Ancien compte 210.352.00 Participation à d'autres centres
22 2120 42300.00	Cycle 2	Ecolages	Ecolages versés par d'autres cantons.
51 2120 46120.00	Cycle 2	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.
22 2120 46310.00	Cycle 2	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
22 2130 30200.00	Cycle 3	Salaires des enseignants	Répartition par cycles. Diminution de deux classes et d'une trentaine d'élèves.
22 2130 30200.02	Cycle 3	Traitements des remplaçants subventionnés	Répartition par cycles. Adapté selon les comptes 2016.
22 2130 30200.03	Cycle 3	Traitements des remplaçants non subventionnés	Idem.
22 2130 30209.00	Cycle 3	Remboursement de salaires des enseignants	Répartition par cycles. Regroupement des remboursements d'assurances, de la HEP, de l'informatique scolaires et autres.
22 2130 30500.00	Cycle 3	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	Répartition par cycles.
22 2130 30520.00	Cycle 3	Cotisations patronales aux caisses de pension propres	Répartition par cycles.
22 2130 30900.00	Cycle 3	Formation et perfectionnement du personnel	Répartition par cycles. Regroupement avec le séminaire pédagogique.
22 2130 31040.00	Cycle 3	Matériel didactique	Ancien compte 210.310.03 Matériel d'enseignement réparti par cycles
22 2130 31300.00	Cycle 3	Prestations de services de tiers	Répartition par cycles. Ancien compte 210.317.09 Activités pédagogiques diverses.
22 2130 31300.22	Cycle 3	Indemnités HEP	Remplacements effectués par des stagiaires et payés dans un pot commun auprès de la HEP.
22 2130 31710.00	Cycle 3	Excursions, voyages et camps	Ancien compte 210.317.02 échanges scolaires
22 2130 42300.00	Cycle 3	Ecolages	Ecolage versé par d'autres cantons. Diminution engendrée par 2 élèves finissant l'école obligatoire.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2130 42600.00	Cycle 3	Remboursements de tiers	Répartition par cycles. Comprend notamment la participation des parents aux cours d'économie familiale, le remboursement de matériel scolaire perdu ou endommagé ainsi que les frais de rappels pour les absences ou d'autres recettes diverses.
51 2130 46120.00	Cycle 3	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Cercle scolaire du Val-de-Travers est réparti au prix coûtant de l'élève entre les quatre communes partenaires.
22 2130 46310.00	Cycle 3	Subventions des cantons	Ancien compte 210.461.00 subventions cantonales
21 2170 31010.00	Bâtiments scolaires	Matériel d'exploitation, fournitures	En plus de l'entretien ordinaire, les barres parallèles de l'ancienne salle de Couvet ne sont plus en conformité.
51 2170 33004.00	Bâtiments scolaires	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Toutes les écoles et salles de gymnastiques sont portées par le chapitre 2170.
51 2170 39400.00	Bâtiments scolaires	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	L'imputation d'intérêt est calculée à partir du taux moyen de la dette communale.
21 2180 36120.00	Accueil de jour	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	Part communale à l'accueil parascolaire. Ancien compte 219.318.05 Part communale à institutions parascolaires. Basé sur la projection des comptes 2015.
21 2180 36350.00	Accueil de jour	Subventions aux entreprises privées	Part communale à l'accueil parascolaire familiale de jour (AFJ). Ce montant était inclus dans l'ancien compte 219.318.05 Part communale à institutions parascolaires. Basé sur la projection des comptes 2015.
22 2190 30900.00	Direction et administration des écoles	Formation et perfectionnement du personnel	Formation planifiée d'un directeur adjoint Fr. 4'200.- (FORDIF) et divers.
22 2192 31300.00	Ecole obligatoire, autres	Prestations de services de tiers	Activités culturelles et sportives (Fr. 24'000.- + Fr. 24'000.-)
21 2192 31300.20	Ecole obligatoire, autres	Transport scolaire	Regroupement des comptes de transports scolaires d'organisation, de montagne, du Centre sportif et les abonnements de transports publics des élèves. Augmentation liée à la mise en place de la ligne Noiraigue-Couvet ainsi que le transport de la classe Passer'ailes.
21 2192 45110.00	Ecole obligatoire, autres	Prélèvements sur les fonds du capital propre	Participation de la réserve scolaire aux camps de ski des 7ème Harmos.
21 2192 46120.00	Ecole obligatoire, autres	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Ancien compte 210.452.03 Transports d'élèves facturés à d'autres communes
22 2192 31300.00	Ecole obligatoire, autres	Prestations de services de tiers	Activités culturelles et sportives (Fr. 24'000.- + Fr. 24'000.-)
22 2192 31710.00	Ecole obligatoire, autres	Excursions, voyages scolaires et camps	Regroupements des courses d'écoles et des camps.
22 2192 42600.00	Ecole obligatoire, autres	Remboursements de tiers	Participations des parents aux camps.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
22 2192 46120.00	Ecole obligatoire, autres	Dédommagements des communes et syndicats	Ancien compte 210.452.03 Transports d'élèves facturés à d'autres communes.
22 2192 46300.00	Ecole obligatoire, autres	Subventions de la Confédération	Indemnités jeunesse et sport.
22 2200 36140.00	Ecoles spéciales	Dédommagements aux entreprises publiques	Part aux établissements spécialisés : diminution en relation avec le nombre d'élèves inscrits en institutions au début de l'année scolaire 2015-2016.
51 2300 36371.00	Formation professionnelle initiale	Bourses d'études	Depuis 2014, les bourses d'études sont incluses dans la facture sociale, partagée entre l'Etat (60%) et les communes (40%), au prorata du nombre d'habitants.
51 3110 33004.00	Musées et arts plastiques	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Mandat de prestations conclu avec la Fondation de la Maison de l'absinthe.
21 3210 36360.00	Bibliothèques	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Participation au Bibliobus : 7'353 habitants x Fr. 8.50.
23 3410 30900.00	Sports	Formation et perfectionnement du personnel	En baisse de Fr. 5'000.-.
23 3410 31010.00	Sports	Matériel d'exploitation, fournitures	Regroupe les anciens comptes 343.314.02 frais d'entretien des installations (pour 50'000.-), 343.315.01 Cartes et 343.317.00 achats boutiques
23 3410 31110.00	Sports	Machines, appareils, véhicules et outils	Part. aménagement nouvelle cafétéria (50'000.-) si non prise en charge par le fond de rénovation de la Copropriété - Installation rideau « coupe-froid » (7'000.-) – Remplacement de tables rectangulaires (5'000.-) + achat climatiseur réception Combes (1'000.-)
23 3410 31510.00	Sports	Entretien de machines, appareils et outils	Regroupe les anciens comptes 343.314.02 frais d'entretien des installations (pour 100'000.-), 343.315.03 Entretien du véhicule (3'500.-) – et 343.315.00 Entretien mobilier machine pour 30'000.), Augmentation des frais de réparations des machines (piscine des Combes en particulier- (25'000.-)
23 3410 31990.00	Sports	Autres charges d'exploitation	Regroupe les comptes 343.319.00 Frais divers (20'000.-) et 343.319.90 Charges PPE CSR (130'000.-)+ajustement de 20'000.- basé sur les comptes 2014.
23 3410 42500.00	Sports	Ventes	Regroupe les comptes 343.319.00 Frais divers (20'000.-) et 343.319.90 Charges PPE CSR (130'000.-)+ajustement de 20'000.- basé sur les comptes 2014.
23 3410 43090.00	Sports	Autres revenus d'exploitation	Regroupe les 343.435.00 Petits-déjeuners (30'000.-), 343.435.01 Facturation de pensions (65'000.-+ prévision d'augmentation de 5'000.-)et 343.435.70 Taxes de séjour (2'000.-)
23 3410 44720.00	Sports	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Le montant de Fr. 450'000 regroupe les anciens comptes 343.434.00 Recettes des installations sportives (380'000.-) et 343.434.07 Locations diverses (60'000.-), en augmentation de Fr. 10'000.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
44 3410 44720.00	Sports	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	La somme de Fr. 76'500 provient de la location de salles de sports facturée par le dicastère des infrastructures. Ces locations entraînent dans le passé sur le compte 943.427.02.
23 3410 44790.00	Sports	Autres produits des biens-fonds PA	Réajustement des entrées publicitaires (20'000.-). En 2014, l'achat du nouveau véhicule avait généré une entrée supplémentaire de 35'000.- (prix du véhicule payé par les partenaires).
32 3410 31400.00	Sports	Entretien de terrains	L'entretien des terrains de football doit être adapté à la réalité. Notamment, il est prévu un entretien régulier de l'éclairage.
32 3410 36360.00	Sports	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Ce compte contient notamment les subventions aux sociétés de gymnastique, aux clubs de football, au volleyball, aux sociétés de tir sportif, au club de lutte, au hockey sur glace, etc. Il contient également les montants de subventions pour location de salles pour ces mêmes clubs sportifs ainsi que pour la participation communale à la manifestation du Défi Val-de-Travers,
51 3410 46120.00	Sports	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Les communes des Verrières et de La Côte-aux-Fées contribuent forfaitairement aux installations sportives du Val-de-Travers (Centre sportif et piscine des Combes) par une subvention de Fr. 100.- par habitant.
32 3500 31300.00	Paroisse protestante	Prestations de services de tiers	Les tarifs à l'heure des organistes ayant augmenté dès le 1er janvier 2015, ce compte se voit réajusté.
51 3500 33004.00	Paroisse protestante	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA du compte général	Il s'agit de l'amortissement des temples.
12 4220 30100.00	Ambulances	Salaire du personnel administratif et d'exploitation	La mutualisation des coûts tend vers une harmonisation des conditions de travail entre les services ambulances du canton. Cela aura pour incidence plusieurs créations de poste qui seront soumises à la CGF. A noter que ces créations de poste sont entièrement financées par la mutualisation des coûts.
12 4220 30100.09	Ambulances	Remboursement de salaire	Une ambulancière sera en reclassement professionnel pour raison de santé. Son salaire est partiellement remboursé par l'AI.
17 4220 30900.00	Services de sauvetage	Formation et perfectionnement du personnel	Formation d'un ambulancier ES et d'un praticien formateur, ainsi que formation continue du personnel
17 4220 31120.00	Services de sauvetage	Vêtements, linge, rideaux	Engagement de nouveaux collaborateurs qu'il faudra équiper.
17 4220 31300.03	Services de sauvetage	Frais de téléphones	Le système e-alarme qui nous est facturé par le SIS de Neuchâtel n'est pratiquement plus utilisé depuis l'entrée en fonction du 144.
17 4220 31700.00	Services de sauvetage	Frais de déplacement et autres frais	Augmentation du nombre de séances et de formation à l'extérieur.
17 4220 42400.00	Services de sauvetage	Taxes d'utilisation et prestations de services	Augmentation du nombre d'interventions.
17 4220 46310.00	Services de sauvetage	Subventions des cantons et des concordats	Montant que nous allons recevoir des autres régions suite à la mutualisation des coûts afin d'assurer deux ambulances la journée et une la nuit.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 5120 36370.00	Réductions de primes	Subventions aux personnes physiques	Les subsides d'assurance maladie sont compris dans la facture sociale (cf. commentaire au compte 51 2300 36371.00). Cette prestation sociale connaît une augmentation plus forte que prévu en raison de l'importante hausse des primes dans notre canton.
32 5330 31710.00	Prestations aux retraités	Excursions, voyages scolaires et camps	La participation communale aux courses des aînés doit être revue à la hausse. Ce compte est augmenté de 5.- par participant, passant ainsi de Fr. 55.- à Fr. 60.- car les frais inhérents à ces courses augmentent chaque année (transport, visites et repas).
51 5410 36370.00	Allocations familiales	Subventions aux personnes physiques	Allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative (fact. sociale, cf. 51 2300 36371.00).
51 5430 36370.00	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	Subventions aux personnes physiques	Avance des pensions alimentaires (fact. sociale, cf. 51 2300 36371.00).
21 5444 36360.00	Animation de jeunesse	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Participation à la maison des jeunes BARAK, selon l'arrêté voté par le Conseil général (7 Fr. par habitant).
21 5451 30900.00	Crèches et garderies	Formation et perfectionnement du personnel	Frais de formation des apprenties et formation continue du personnel de crèche.
21 5451 31040.00	Crèches et garderies	Matériel didactique	Utilisation importante du matériel éducatif et d'animation qui requiert un renouvellement régulier.
21 5451 31050.00	Crèches et garderies	Denrées alimentaires	Repas préparés et servis par le restaurant la Fourchette ou un autres tiers ainsi que les petits-déjeuners et goûters. Basé sur les comptes 2014.
21 5451 31060.00	Crèches et garderies	Matériel médical et sanitaire	Regroupement des articles d'hygiène et des fournitures de pharmacie.
21 5451 31110.00	Crèches et garderies	Machines, appareils, véhicules et outils	Remplacement des fournitures de type mobilier, accessoires et équipement.
21 5451 31300.00	Crèches et garderies	Prestations de services de tiers	Frais de nettoyages des locaux par une entreprise privée.
21 5451 42600.00	Crèches et garderies	Remboursements de tiers	Part des parents basée sur la projection des comptes 2015 (pré et parascolaires)
21 5451 46120.00	Crèches et garderies	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Part communale basée sur la projection des comptes 2015 (Pré et parascolaire)
21 5451 46300.00	Crèches et garderies	Subventions de la Confédération	2ème tranche de subvention pour la création de nouvelles places.
21 5451 46310.00	Crèches et garderies	Subventions des cantons et des concordats	Subvention cantonale basée sur un taux de fréquentation de 93% pour le secteur préscolaire et de 75% pour le secteur parascolaire.
51 5510 36300.00	Assurance chômage	Subventions à la Confédération	Contribution des collectivités neuchâteloises à la loi sur l'assurance chômage (fact. sociale, cf. 512300).
51 5520 36320.00	Part communale aux mesures d'insertion	Subventions aux communes et aux syndicats intercommunaux	Contribution, via la facture sociale, aux mesures d'insertion professionnelle

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
			(cf. 51 2300 36371.00).
12 5590 30100.00	Programme communal d'insertion	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	L'augmentation du nombre de places subventionnées entraîne une augmentation de l'effectif afin d'assurer un encadrement adéquat.
54 5590 30900.00	Programme communal d'insertion	Formation et perfectionnement du personnel	Formation de formateur d'adultes pour le responsable de l'atelier logistique.
54 5590 31010.00	Programme communal d'insertion	Matériel d'exploitation, fournitures	Des partenariats avec des institutions du canton dans la vente de matériel informatique d'occasion permettront de développer les secteurs logistique et informatique, d'où une augmentation attendue des achats compensée par un chiffre d'affaires en hausse lui aussi.
54 5590 31110.00	Programme communal d'insertion	Machines, appareils, véhicules et outils	L'augmentation du nombre de places subventionnées induit un renouvellement du matériel et des acquisitions plus importants.
54 5590 31320.00	Programme communal d'insertion	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	Les formations en mathématiques et français, ainsi qu'un soutien administratif pour les bénéficiaires sont délivrés avec des mandats de prestation externes.
54 5590 31510.00	Programme communal d'insertion	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	Cf. commentaire ci-dessus.
54 5590 31700.00	Programme communal d'insertion	Frais de déplacement et autres frais	Frais de déplacements prévus pour la formation du responsable de l'atelier logistique.
54 5590 42500.00	Programme communal d'insertion	Ventes	Cf. commentaire ci-dessus.
54 5590 46310.00	Programme communal d'insertion	Subventions des cantons et des concordats	Hausse des subventions consécutive à l'augmentation du nombre de places demandées par les organes subventionneurs.
51 5720 36310.00	Aide matérielle légale	Subventions aux cantons	Contribution des collectivités neuchâteloises aux programmes d'insertion
			(cf. 51 2300 36371.00).
51 5720 36370.00	Aide matérielle légale	Subventions aux personnes physiques	Aide matérielle versée aux bénéficiaires de l'aide sociale, via la facture sociale (cf. 51 2300 36371.00).
51 5790 36360.00	Assistance, autres	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Cf. commentaire au compte 53 5790 36360.00.
53 5790 36360.00	Assistance, autres	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Du fait de la facture sociale, une enveloppe est maintenant prévue pour le subventionnement des institutions sociales, incluant notamment le Cora. Le GSR continuera de soutenir, selon les demandes, quelques institutions qui n'ont pas été intégrées dans le projet de la facture sociale. Les dons varient entre Fr. 200 et Fr. 300.- par institution et par année.
12 5796 30100.00	Guichets sociaux régionaux	Salaires du personnel	Les créations de postes de conseiller en insertion (40%) et de réceptionniste-secrétaire (50%), détaillées dans le rapport d'accompagnement, induisent une augmentation des salaires.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 5796 46120.00	Guichets sociaux régionaux	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Le Guichet social couvre l'ensemble du district. Le coût en est réparti selon le chiffre de la population.
53 5796 30900.00	Guichets sociaux régionaux	Formation et perfectionnement du personnel	En lien avec la politique communale, le GSR prévoit une marge pour la formation continue de ses collaborateurs.
53 5796 31100.00	Guichets sociaux régionaux	Meubles, machines et appareils de bureau	Achat de quelques chaises de bureau pour les collaborateurs du GSR et montant prévu pour la mise en place d'un système d'alarme pour les collaborateurs.
53 5796 31300.00		Prestations de services de tiers	Le GSR organise diverses animations en lien avec le réseau socio-sanitaire.
53 5796 31330.00	Guichets sociaux régionaux	Charges d'utilisations informatiques	Redevance de Fr. 1.712 par habitant.
53 5796 31700.00	Guichets sociaux régionaux	Frais de déplacement et autres frais	Les assistantes sociales se déplacent régulièrement pour des réseaux et bilans concernant les bénéficiaires de l'aide sociale.
53 5796 46130.00	Guichets sociaux régionaux	Dédommagements des assurances sociales publiques	Fr. 350'000.00 répartis sur le canton. Correspond à Fr. 1.73 par habitant pour Val-de-Travers.
53 5796 46310.00	Guichets sociaux régionaux	Subventions des cantons et des concordats	Part de l'Etat aux frais de personnel du GSR (40%).
51 5930 36360.00	Actions d'entraide à l'étranger	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Contribution de Val-de-Travers à l'aide au développement par le biais de la fédération Latitude 21.
41 6150 31110.01	Routes communales	Corbeilles urbaines et caninettes	Compte créé pour le financement des corbeilles urbaines et des caninettes.
41 6150 31200.00	Routes communales	Eau, énergie, combustibles	Concerne principalement l'électricité de l'éclairage public.
41 6150 31370.00	Routes communales	Impôts et taxes	Taxes SCAN, expertises et RPLP.
41 6150 31410.00	Routes communales	Entretien des routes / voies de communication	Entretien des routes et de la signalisation, déneigement par des tiers, élimination des déchets de balayeuse, pose de nouvelle signalisation.
41 6150 31510.00	Routes communales	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien des véhicules, machines, du mobilier et des points lumineux de l'éclairage public.
41 6150 42100.00	Routes communales	Emoluments administratifs	Facturation des permis de fouille.
31 6220 36340.00	Trafic régional	Subventions aux entreprises publiques	La participation communale aux transports publics subit une augmentation significative due notamment à l'augmentation de la cadence à la demi-heure pour les trains sur le Val-de-Travers.
31 6290 31300.00	cartes journalières des CFF	Matériel d'exploitation, fournitures	Le prix d'une carte journalière est passé, courant 2014, au prix de Fr. 12'900.- à Fr. 13'300.-. La Commune en possède six, réparties entre les kiosques de Couvet et Fleurier.
51 6330 36350.00	Autres systèmes de transport	Subventions aux entreprises privées	Subventionnement à TBRC (Fr. 20.- par habitant + subventionnement complémentaire de Fr. 12.-).
43 7100 31430.00	Approvisionnement en eau (en général)	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des fontaines.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
43 7101 31010.00	Station de pompage [entreprise communale]	Matériel d'exploitation, fournitures	Produits chimiques, chloration.
43 7101 31200.00	Station de pompage [entreprise communale]	Eau, énergie, combustible	Electricité et achat d'eau.
43 7101 31300.00	Station de pompage [entreprise communale]	Prestations de services de tiers	Relevés géomatiques.
43 7101 31430.00	Station de pompage [entreprise communale]	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des réservoirs.
43 7101 42401.00	Station de pompage [entreprise communale]	Taxes facturées pour les services à financements spéciaux	Taxes compteurs.
41 7201 31430.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des canaux-égouts.
41 7201 31510.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Entretien de machines, appareils et outils	Entretien stations de relevage.
43 7201 31300.00	Traitement des eaux usées [entreprise communale]	Prestations de services de tiers	Frais d'analyses, frais d'épuration Les Bayards, traitement des boues et sables.
41 7203 31430.00	Traitement des eaux claires	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Entretien des conduites d'évacuation des eaux claires et des dépotoirs.
51 7300 31300.00	Gestion des déchets (en général)	Prestations de services de tiers	Subvention de Fr. 0.50 par habitant à la coopérative des abattoirs du Val-de-Travers.
42 7301 31300.47	Gestion des déchets Ménages	Carton	Vidange des bennes et compacteurs à cartons et traitement du carton chez Val-de-Tri. Pour 2016, révision des compacteurs de Fleurier et Couvet (env. Fr. 5'000.00)
42 7301 31300.60	Gestion des déchets Ménages	Déchets encombrants	Ce chiffre correspond à la quantité maximale des déchets encombrants non refacturés aux citoyens, soit env. 444 tonnes.
42 7301 31300.61	Gestion des déchets Ménages	Déchets inertes	Depuis 2015, les déchets inertes sont facturés au tonnage et non plus au m3.
42 7301 31300.62	Gestion des déchets Ménages	Plastiques	Factures Val-de-Tri pour les taxes de manipulation, élimination et transport.
42 7301 31300.64	Gestion des déchets Ménages	Déchets spéciaux des ménages	Fr. 11'000.- facturés par l'Etat pour la collecte des déchets spéciaux des ménages et FR. 1'000.-- de rétribution à Val-de-Tri pour la gestion de cette collecte (remboursé par l'Etat).
51 7301 31370.00	Gestion des déchets Ménages	Impôts et taxes	La TVA payée par la commune aux fournisseurs de biens et prestations du domaine des déchets n'est récupérable que dans la proportion des charges couvertes par la taxe.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 7301 46120.00	Gestion des déchets Ménages	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Outre les autres communes du district, la gestion des déchets ménagers concerne également la commune de La Brévine.
31 7690 31300.00	Lutte contre la pollution de l'environnement, autres	Prestations de services de tiers	Ce compte comporte divers frais liés aux tâches de protection de l'environnement et notamment au nettoyage des sites karstiques, entrepris en 2015 et à poursuivre en 2016 et probablement en 2017 avec l'aide de l'OPC Val-de-Travers.
41 7710 31400.00	Cimetières, crématoires	Entretien de terrains	Réalisation d'un jardin du souvenir à Couvet.
51 8120 33003.00	Améliorations structurelles	Amortissements planifiés, autres ouvrages de génie civil PA du compte général	Entretien du réseau de drainages.
12 8200 30100.00	Salaires du personnel	Sylviculture	La diminution du taux d'activité du contremaître permet d'absorber l'engagement d'un apprenti supplémentaire sur 6 mois et l'affectation d'un civiliste. Le poste comprend en outre la participation au salaire du garde employé d'Etat pour ses tâches communales, salaire précédemment comptabilisé séparément.
52 8200 31010.03	Sylviculture	Achat de bois	Ce poste regroupe les achats de bois d'industrie des Verrières et ceux de l'Etat (arrdt VDT) qui transitent par le contrat que la Commune a établi avec une usine de transformation pour cet assortiment. Cette collaboration – qui se traduit par une augmentation des ventes de bois d'industrie – compte 42500.81 – est profitable à l'ensemble des acteurs locaux.
52 8200 31300.00	Sylviculture	Prestations de service de tiers	Concerne principalement l'entretien des infrastructures d'accueil.
52 8200 31300.05	Sylviculture	Cotisations	Le montant de ce poste est composé essentiellement de la cotisation à l'Association Forestière Neuchâteloise ainsi que le versement au Fonds du bois (Suisse).
52 8200 31300.50	Sylviculture	Frais de façonnage et débardage	La baisse par rapport à 2015 est liée à un volume façonné inférieur (voir le commentaire au compte 42500).
52 8200 31410.00	Sylviculture	Entretien des routes / voies de communication	Ce compte concerne l'entretien courant de la desserte forestière. Les réfections importantes et les créations de desserte, liées aux accords de prestations quadriennaux, feront désormais l'objet d'un crédit cadre.
52 8200 31450.00	Sylviculture	Entretien des forêts	Concerne principalement les soins cultureux apportés à la jeune forêt.
52 8200 34990.00	Sylviculture	Autres charges financières	Ce poste concerne les escomptes sur vente de bois.
52 8200 35110.00	Sylviculture	Attributions aux fonds du capital propre	Ce montant correspond au 5% des recettes nettes d'exploitation, ainsi que des dépenses engendrées pour les créations de desserte liées aux accords de prestations.
52 8200 36110.00	Sylviculture	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Part au salaire de l'ingénieur forestier pour ses prestations en faveur de la Commune.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
52 8200 42500.80	Sylviculture	Vente bois de service	Le montant de ce poste, inférieur de 30 % par rapport au budget 2015, est le résultat de trois facteurs importants : la suppression du taux plancher de l'euro entraînant une baisse moyenne de Fr. 15.-/m3, un volume inférieur résultant du tournus des coupes selon les plans de gestion, enfin une proportion plus forte des feuillus (moins rentables que les résineux) dans les coupes 2016.
52 8200 42500.81	Sylviculture	Vente bois d'industrie	Voir commentaire au compte 31010.
52 8200 42500.82	Sylviculture	Vente de bois d'énergie	Prévisions en hausse de 10%. Le secteur du bois d'énergie est appelé à un développement intéressant.
52 8200 42600.00	Sylviculture	Remboursements de tiers	Ce poste comprend essentiellement le travail réalisé au profit des CFF, ainsi que les cours de formation professionnelle dispensés par le contremaître.
52 8200 46310.00	Sylviculture	Subventions des cantons et des concordats	Ce compte représente les sommes allouées annuellement pour des prestations forestières, définies et liées contractuellement par un accord de prestations avec le canton.
51 8400 36340.00	Tourisme	Subventions aux entreprises publiques	Contribution de base de Fr. 3.- par habitant à Tourisme neuchâtelois et de Fr. 2.- supplémentaires pour la présence et la gestion du point i à Noiraigue.
51 8400 36350.00	Tourisme	Subventions aux entreprises privées	Subvention à Destination Val-de-Travers et au camping de Fleurier.
51 8400 36360.00	Tourisme	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Subvention de Fr. 1.- par habitant à l'association Pays de l'absinthe et soutien à diverses entités actives à Val-de-Travers.
51 8506 31300.00	Promotion économique régionale	Prestations de services de tiers	Evénements de promotion (célébration du changement d'heure, 7 à 9 de l'économie, cocktail des entreprises) et soutien à la publication de L'heure by Fleurier. Redimensionné à la baisse par mesures d'économie.
51 8506 46340.00	Promotion économique régionale	Subventions des entreprises publiques	Soutien de la Banque cantonale neuchâteloise aux événements de promotion.
31 8710 44200.00	Electricité (en général)	Dividendes	Le dividende SEVT versé à la Commune devrait être maintenu à hauteur de 6% des résultats financiers de cette société.
31 8720 41200.00	Gaz	Revenus de concessions	Ce montant est fixé suite à la négociation avec Viteos pour la sortie progressive de la redevance de Gansa.
31 8731 31200.13	Entreprises de chauffage à distance CAD	CAD : achat de kWh à CCBB	Ce compte supporte les dépenses liées au chauffage à distance des Bayards.
31 8731 31510.00	Entreprises de chauffage à distance CAD	Entretien de machines, appareils et outils	Ce compte comporte divers frais pour l'entretien courant du chauffage comme le ramonage, le transport des cendres ainsi que le suivi technique de l'ingénieur externe et le contrat de maintenance pour la chaudière.
31 8731 42401.00	Entreprises de chauffage à distance CAD	Taxes facturées pour les services à financements spéciaux	La taxe de raccordement pour les immeubles à raccorder en 2016 va varier selon l'avancée de l'étude concernant le projet d'extension au sud ainsi que celle à l'est en direction du CSR.
51 9100 40000.00	Impôts communaux généraux	Impôts sur le revenu, personnes physiques - année fiscale	L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été simulé avec un coefficient communal de 78.

N° compte	Libellé fonction	Libellé compte	Commentaire
51 9100 40100.00	Impôts communaux généraux	Impôts sur le bénéfice personnes morales - année fiscale	L'importante diminution provient à la fois de la réforme et du ralentissement attendu de l'économie.
51 9101 40330.00	Impôts spéciaux	Taxe des chiens	La taxe sur les chiens est fixée à 90 francs dans notre commune. Un tiers est ensuite reversé à l'Etat.
51 9300 46227.00	Péréquation financière et compensation des charges	Péréquation financière intercommunale	La réduction des disparités entre communes neuchâteloises provoque une diminution du volume de la péréquation.
51 9610 49400.00	Intérêts	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	L'imputation des intérêts est calculée sur le capital investi.